



## Fiche d'inscription saison 2025 - 2026

NOM usuel : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

E-MAIL à écrire le plus **lisiblement** possible, votre licence vous sera envoyée à cette adresse.

E-mail \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_ Ancien licencié Sport Forme Gelon Coisin ?  Non  Oui

Personne à contacter en cas d'urgence (nom prénom, téléphone)

tel : \_\_\_\_\_

Votre licence est souscrite avec une assurance dans le cadre du contrat national FFEPGV-MAIF La FFEPGV vous propose également une assurance complémentaire IA SPORT + pour dommages corporels de 14,15 euros. Elle doit être souscrite directement auprès de la MAIF au moyen d'un bulletin d'inscription disponible sur le site [sportformegeloncoisin.fr/inscriptions](http://sportformegeloncoisin.fr/inscriptions).

Cours ouverts à la salle polyvalente intercommunale 335 route de Colovron - le Clozet à Bourgneuf:

Veuillez cocher le ou les cours choisi(s)

Horaires	Cours	Prix	Choix
Lundi de 17h15 à 18h15	<b>Pilates</b> (limité à 15 personnes)	170 €	
Lundi de 18h30 à 19h30	<b>Pilates</b> (limité à 15 personnes)	170 €	
Mardi de 18h à 19h	<b>Pilates</b> (limité à 15 personnes)	170 €	
Mardi de 19h15 à 20h15	<b>Pilates</b> (limité à 15 personnes)	170 €	
Mercredi de 19h à 19h45	<b>HIIT</b> (limité à 25 personnes)	110 €	
Mercredi de 19h50 à 21h00	<b>Cross training</b>	105 €	
Jeudi de 16h45 à 17h45	<b>Pilates</b> (limité à 15 personnes)	170 €	
Jeudi de 18h à 19h	<b>Pilates</b> (limité à 15 personnes)	170 €	
Vendredi de 9h15 à 10h30	<b>Renforcement musculaire</b>	105 €	

Tarifs en cas de cumul de plusieurs cours :

- 2 cours (hors Pilates) : \_\_\_\_\_ 160 €
- 3 cours (hors Pilates) : \_\_\_\_\_ 200 €
- 2 cours de Pilates : \_\_\_\_\_ 260 €
- 1 cours de Pilates + 1 cours (hors Pilates) : \_\_\_\_\_ 210 €
- 1 cours de Pilates + 2 cours (hors Pilates) : \_\_\_\_\_ 260 €
- 2 cours de Pilates + 1 cours (hors Pilates) : \_\_\_\_\_ 310 €

Réduction Pass 'Région -pour les moins de 25 ans- sur présentation d'un justificatif - 30 €

Réduction pour une licence GV payée dans une autre commune - 30 €  
(à préciser)

Montant total des cours choisis : \_\_\_\_\_

Modes de paiement :

CB  
via Hello asso



Espèces

Chèque à l'ordre de *sport forme Gelon Coisin*

Banque : \_\_\_\_\_ N° chèque \_\_\_\_\_

**Attention !** tout dossier doit être vu et validé par le bureau avant règlement sur Hello asso

**Pièces à fournir** (un dossier non complet ne permet pas de réserver sa place) :

- Fiche d'inscription complétée
- Règlement intérieur (au dos de la fiche d'inscription) signé après lecture.
- Volet du questionnaire de santé *après avoir répondu « NON » à toutes les questions* ou un certificat médical *de moins de 6 mois*.
- Paiement pour le ou les cours choisis (autre que helloasso) - possibilité d'un paiement en trois fois

Signature obligatoire :

Je suis mineur, signature obligatoire d'un responsable légal :

## Article 1 : Application

Le présent règlement intérieur a pour but de préciser le fonctionnement de Sport Forme Gelon Coisin. Il a la même force obligatoire pour tous les membres que les statuts de l'Association.

## Article 2 : Inscriptions

La saison sportive débute en septembre et se termine en juin. Tout adhérent, qu'il adhère pour la première fois ou qu'il renouvelle son adhésion, doit avoir fourni un dossier complet d'adhésion. On trouvera dans ce dossier notamment les horaires et lieux des entraînements, les tarifs ainsi que le présent règlement.

Attention, seuls les dossiers complets sont acceptés.

Etre adhérent, c'est être à jour de sa cotisation annuelle. Si besoin, il est possible de programmer l'encaissement de l'adhésion en 3 fois.

Il ne sera plus possible de participer aux entraînements, si le dépôt du règlement de l'adhésion et le dossier complet n'ont pas été faits au terme du 2e entraînement.

Pour certains cours, le nombre de participants peut-être limité en raison du type de pratique sportive ou de la capacité d'accueil des salles.

## Article 3 : Aptitude physique

Tout adhérent doit remplir le questionnaire santé qui se trouve dans le dossier d'inscription et ce conformément à la réglementation en vigueur. L'adhérent doit fournir une attestation certifiant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du présent questionnaire. A défaut de remise de cette attestation ou s'il a répondu positivement à au moins l'une des questions du dit-questionnaire, il devra fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des cours pour lesquels il s'inscrit.

## Article 4 : Remboursement de l'adhésion

L'adhésion est composée de la licence payée à la FFEPGV et d'une cotisation permettant de rémunérer les éducateurs sportifs et d'assurer le fonctionnement de Sport Forme Gelon Coisin. Il ne pourra en aucun cas être procédé au remboursement de la licence. Concernant la cotisation, un remboursement à la quote-part des cours non effectués pourra être demandé par l'adhérent uniquement en cas de force majeure<sup>1</sup> dont la preuve devra être apportée à Sport Forme Gelon Coisin. Son Bureau se donne le droit d'apprécier la justesse de la demande et de refuser tout remboursement.

## Article 5 : Tenue et comportement

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les pratiquants s'engagent à porter une tenue compatible avec le bon exercice de l'activité sportive, notamment concernant l'utilisation obligatoire de chaussures appropriées, dédiées à l'utilisation exclusive dans la salle de gymnastique. Les adhérents s'engagent à respecter aussi bien les autres adhérents que le matériel mis à leur disposition.

Seuls les licenciés inscrits au cours sont autorisés à assister aux séances de ce cours. Une absence au cours habituel ne permet pas d'aller à un autre cours.

## Article 6 : Assurances

La FFEPGV souscrit pour ses licenciés un contrat d'assurance auprès de la société d'assurance MAIF afin de garantir, par le biais de la licence, l'ensemble des activités organisées tant par la Fédération que par les structures qui lui sont affiliées.

Ce contrat intervient notamment dans les domaines suivants : accident individuel, responsabilité civile, responsabilité liée aux occupations temporaires de locaux, dommages aux biens loués ou empruntés.

Une assurance complémentaire par FFEPGV est également proposée aux licenciés (voir fiche d'inscription).

## Article 7 : Droits à l'image

Tout adhérent ou son représentant légal autorise Sport Forme Gelon Coisin à utiliser les images fixes ou audiovisuelles réalisées dans le cadre des activités pour ses publications, son site internet, ses réseaux sociaux et ses affichages mais aussi sur les supports de communication des organismes auxquels le club est lié.

## Article 8 : Perte ou vol dans les vestiaires ou les salles de sport

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet personnel dans les vestiaires ou les salles où sont dispensés les cours.

## Article 9 : Protection des données personnelles

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) applicables depuis le 25/05/2018, Sport Forme Gelon Coisin collecte et utilise les données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion. Ces données personnelles sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical, communication infos club...) mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne sont ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. Elles sont communiquées à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) dans le cadre de la licence et à la MAIF pour l'assurance. Elles seront conservées pendant 2 ans à compter de la date d'adhésion puis détruites. La FFEPGV est amenée à utiliser l'adresse e-mail des adhérents pour communiquer des informations concernant l'actualité de la Fédération ou pour répondre à des enquêtes de satisfaction. Les adhérents ont la possibilité de se désabonner. Concernant ses droits, chaque adhérent peut consulter

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reglement-general-protection-des-donnees-rgpd>

Nom Prénom :

de l'adhérent ou de son responsable légal, si l'adhérent est mineur

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé »

<sup>1</sup> Force majeure est un événement qui remplit les 3 caractéristiques suivantes : il est imprévisible, irrésistible (insurmontable), échappe au contrôle des personnes concernées - un déménagement n'est pas considéré comme un cas de force majeure.

## QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR

### **Volet destiné aux parents ou responsable légal du licencié mineur**

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.  
Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

<b>Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/></b>	<b>Ton âge :</b> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>ans</b>	
<b>Depuis l'année dernière</b>	OUI	NON
1) Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10) As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11) As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12) As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
13) Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14) As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15) Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16) Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17) Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18) Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Aujourd'hui</b>		
19) Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20) Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21) Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>		
22) Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23) Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24) Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.</b>		



## QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR

### **Volet à remettre à l'association**

Je soussigné(e) (*Nom, prénom*) ..... représentant légal  
de l'adhérent mineur.....(nom et prénom de l'enfant)

atteste que mon enfant et moi-même

avons répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé publié par l'arrêté du 7 mai 2021,

lors de la demande de renouvellement de la licence pour la saison sportive 2024./2025 au club EPGV :

SPORT FORME GELON COISIN

A....., le ...../...../.....

Signature